

252

DQ7.1

Projet d'aménagement hydroélectrique des  
chutes à Thompson sur la rivière Franquelin

Franquelin

6211-03-078

Le 12 juin 2008

Direction principale – Planification  
stratégique et relations gouvernementales  
12<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1A4Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonatrice du secrétariat de la Commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Franquelin**

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 22 mai dernier dans laquelle vous nous transmettiez la question adressée à Hydro-Québec par la commission dans la foulée de la première partie des audiences publiques concernant le projet mentionné en rubrique. Cette question porte sur les critères suivis par l'entreprise pour l'achat d'électricité de gré à gré.

Il n'existe présentement chez Hydro-Québec Production aucun programme spécifique favorisant l'achat d'énergie.

Je suis à votre disposition pour toute autre question et je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur principal – Planification stratégique  
et relations gouvernementales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre-Luc Desgagné'.

Pierre-Luc Desgagné